

## IDENTIFICATION

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_  
 Fiche : Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
 Numéro d'assurance maladie : \_\_\_\_\_ (facultatif) Date d'expiration : \_\_\_\_\_  
 Groupe-repère : \_\_\_\_\_ Enseignant(e) : \_\_\_\_\_

### Répondant

Père et mère  Père  Mère  Tuteur  Adresse courriel \_\_\_\_\_ Cellulaire \_\_\_\_\_  
 Père : \_\_\_\_\_  
 Mère : \_\_\_\_\_  
 Tuteur : \_\_\_\_\_

### Si vous avez d'autres enfants qui fréquentent l'école, indiquez-le :

\_\_\_\_\_ Nom, prénom \_\_\_\_\_ Nom, prénom

## ADRESSE principale (MEES) : Père et mère Père Mère Tuteur

Tél. Maison : \_\_\_\_\_  
 Tél. Travail Père : \_\_\_\_\_  
 Tél. Travail Mère : \_\_\_\_\_

## ADRESSE - Autre adresse : Père Mère Tuteur

Tél. Maison : \_\_\_\_\_  
 Tél. Travail Père : \_\_\_\_\_  
 Tél. Travail Mère : \_\_\_\_\_

## ADRESSE - Gardienne

Tél. Complémentaire : \_\_\_\_\_

## Personne à rejoindre en cas d'urgence

En cas d'urgence, **et en l'absence des parents**, quelle personne devons-nous appeler ?

Nom : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_  
 Cochez : Parent  Voisin  Ami

Nom : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_  
 Cochez : Parent  Voisin  Ami

AUCUN PROBLÈME DE SANTÉ :

Porte-t-il des verres de contact ?  Porte-t-il des lunettes ?

## PROBLÈME de santé

- Allergie - à quoi ? \_\_\_\_\_
- Épipen \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_  Twinject \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_  Allerject \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_
- Asthme - fréquence : \_\_\_\_\_ - pompe à l'école :
- Diabète  Épilepsie
- Déficit de l'attention (avec ou sans hyperactivité) Médicament :
- Autres maladies ou handicaps ? \_\_\_\_\_
- Prend-t-il des médicaments : \_\_\_\_\_

Médecin traitant : \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Clinique médicale : \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

## Fermeture de l'école

Lors de la fermeture de l'école pendant l'horaire régulier, mon enfant :

- prendra l'autobus  - reviendra à la maison à pied   
 No. circuit de fin de journée \_\_\_\_\_ - restera au service de garde   
 \_\_\_\_\_ - ira chez sa gardienne à pied   
 gardienne maison - parent viendra chercher

## AUTORISATION DES PARENTS

J'autorise les autorités de l'école à diffuser, pour des raisons de sécurité, à tout le personnel en milieu scolaire, les informations contenues sur cette fiche et, en cas d'urgence (accident ou maladie subite), à prendre les mesures nécessaires, à dispenser les premiers soins et à veiller au transport de mon enfant jusqu'au lieu de traitement, si cela s'avère nécessaire.

\_\_\_\_\_  
 Signature de l'autorité parentale

\_\_\_\_\_  
 Date

N.B.: Si un transport en ambulance ou en taxi est requis, celui-ci sera effectué aux frais des parents.

Sur référence du milieu scolaire ou à la demande de mon enfant, j'autorise le personnel de santé du CLSC à consulter la fiche urgence santé et à effectuer les interventions de santé jugées pertinentes.

\_\_\_\_\_  
 Signature de l'autorité parentale

\_\_\_\_\_  
 Date

**LOI**  
**sur l'accès aux documents des organismes publics**  
**et**  
**sur la protection des renseignements personnels**

Conformément à l'article 65 de la loi mentionnée en titre, la Commission scolaire des Découvreurs, située au 945, rue Wolfe, Sainte-Foy, vous informe que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande par la présente sont confidentiels et qu'ils serviront à prendre des mesures d'urgence eu égard à votre enfant dans des cas tels qu'accident, maladie, obligation de retourner les enfants à la maison, etc. Auront accès à ces renseignements les employées et employés qui oeuvrent auprès de votre enfant dans l'école ainsi que le personnel de santé du CSSS affecté à l'école.

Les renseignements consignés sur la première partie du document sont obligatoires sauf le numéro d'assurance maladie qui est facultatif. Ceux consignés sous le titre «Problème de santé» sont facultatifs. Le refus de donner ces renseignements peut rendre plus difficile pour l'école la mise en œuvre de mesures visant à garantir la santé et la sécurité des élèves qui lui sont confiés.

Conformément à la loi, vous avez accès au dossier de votre enfant, de même que le droit de rectification de renseignements contenus à ce dossier.